

## **ENQUÊTE SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE (CTF) : Faits saillants du sondage!**

Le 9 septembre dernier, tous les membres de l'Association ont été invités par courriel à répondre à un sondage en matière de conciliation travail-famille (CTF). Au total, 392 personnes ont complété le questionnaire constituant ainsi un taux de participation fort intéressant avoisinant 40 % du membership. Nous vous remercions d'avoir répondu à l'appel en si grand nombre.

Les objectifs de ce sondage visaient à :

1. identifier les principales difficultés vécues par les cadres et les besoins en matière de CTF;
2. identifier les mesures de CTF actuellement en vigueur (formelles et informelles);
3. identifier la fréquence d'utilisation de ces mesures;
4. statuer sur l'impact de l'utilisation d'une mesure de CTF sur le rendement au travail;
5. identifier les bonnes pratiques de CTF en place.

### Regardons quelques chiffres

D'abord, des 392 répondants, 60 % sont des femmes et 40 % sont des hommes. Parmi nos répondants, 80 % ont au moins un enfant et parmi tous les enfants répertoriés, 66 % sont âgés entre 0 et 17 ans. Par ailleurs, 16 % des parents ont signalé la présence d'au moins un enfant avec des besoins particuliers au sein de leur famille. De plus, 33 % des répondants prodiguent du soutien à un ou des aînés. Dans l'ensemble, 25 % des répondants sont considérés comme faisant partie de la génération « sandwich » (i-e : avec un ou des enfants mineur(s) et un ou des aîné(s) à qui ils doivent offrir du soutien).

De surcroît, il est important de noter que les résultats du sondage font clairement ressortir que la difficulté à concilier le travail et la famille est très présente pour le quart des répondants et ressentie de façon occasionnelle chez 67 % des cadres. À cela s'ajoute le niveau d'interférence du travail dans la famille qui est ressenti de façon modérée à élevée pour plus de 75 % des répondants (des données significatives). Il faut aussi dire que les nombreuses heures de travail effectuées (57 % des répondants

travaillent 45 heures ou plus) et les très nombreux commentaires répertoriés quant à l'importante charge de travail assumée doivent être pris en compte.

En outre, nous vous invitons à consulter le lien suivant pour prendre connaissance de l'ensemble des [faits saillants répertoriés par le sondage](#). Les éléments essentiels s'y retrouvent en 34 courts énoncés. Par ailleurs, pour un portrait plus global des résultats au regard des cinq objectifs précédemment énoncés, nous vous référons au document [La discussion – 8.2 Les 5 objectifs ciblés](#).

### **Prochaines étapes**

À la lumière des résultats obtenus lors de l'enquête, le Comité conciliation travail-famille élabore actuellement un plan d'action afin de favoriser la promotion de la conciliation travail-famille auprès des cadres des collèges (sensibilisation, information, formation), tout en s'intéressant à la problématique rattachée à la « surcharge » de travail. À cet égard, un guide de références des bonnes pratiques en matière de CTF sera notamment élaboré au cours des prochaines semaines et des rencontres seront planifiées dans différentes régions au cours de l'hiver. Les détails à ce sujet suivront au retour de la période des Fêtes.

### **Comité conciliation travail-famille de l'ACCQ**

M<sup>me</sup> Fanie-Claude Brien, cégep de Saint-Hyacinthe

M<sup>me</sup> Mélanie Cormier, ACCQ

M. Steve Gignac, centre d'études collégiales de Montmagny

M<sup>me</sup> Marie-Claude Jauvin, Firme Consilia

M<sup>me</sup> Caroline Servant, cégep de Sainte-Foy

M. Christopher Smith, cégep Garneau